



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Plan d'action en itinérance 2015-2020 Un plan qui renforce l'action gouvernementale et communautaire, mais dont les investissements financiers sont insuffisants



Le Regroupement
des Auberges du cœur
du Québec

Montréal, le 7 décembre 2014 – Le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 veut effectuer un virage dans le réseau public de la santé et des services sociaux et dans tout l'appareil gouvernemental visant à aller « vers » les personnes itinérantes pour leur offrir soutien et accompagnement. Les intentions du gouvernement sont louables en ce qui concerne l'amélioration des services et l'accès aux services pour les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance. Le gouvernement semble vouloir assumer ses responsabilités à l'égard d'une meilleure offre de services en santé et services sociaux, en logement et en éducation et cela est positif. Par ailleurs, certaines mesures demeurent floues, notamment en ce qui concerne l'augmentation du revenu disponible des personnes en situation de pauvreté, pour lequel aucune mesure précise et aucun investissement ne sont prévus.

Pour les jeunes, un certain nombre de mesures répondent à des demandes de longue date : un meilleur accompagnement à un plus grand nombre de jeunes à la sortie des Centres jeunesse, une continuité de services de la pédopsychiatrie à la psychiatrie pour adultes, ou le développement et la consolidation de services et de mesures pour favoriser le raccrochage scolaire comme les écoles de la rue.

Ce plan, qui présente plus de 100 moyens, devra se réaliser cette année avec l'injection de 4,6 millions\$ récurrents dans le réseau public et communautaire. « Bien qu'on sache que ces investissements ont été obtenus de haute lutte par la ministre auprès de son gouvernement dans une période de restrictions budgétaires qui risque de conduire plus de gens à la rue, nous pensons que les ressources financières manqueront encore dans plusieurs milieux face à des besoins grandissants. Par exemple, l'hébergement communautaire jeunesse qui agit en amont ou au tout début de l'itinérance, n'a pas été identifié comme prioritaire, note Johanne Cooper, présidente du Regroupement des Auberges du cœur du Québec. Pensons à L'Élan des jeunes à Châteauguay, dont la situation financière demeure extrêmement précaire et qui pourrait fermer ses portes dès le 31 mars prochain si aucun investissement significatif n'est réalisé.» Les communautés identifient des besoins et mettent en place des services pour répondre, lutter et prévenir l'itinérance. En constatant la fragilité du financement de plusieurs organisations qui pourtant, selon la ministre elle-même, offrent des services essentiels à la population, les Auberges du cœur croient qu'un plan d'action de lutte à l'itinérance doit s'assurer de leur pérennité.

Au cours des prochaines années, les Auberges du cœur suivront avec intérêt et vigilance la mise en place de ce Plan d'action afin qu'il prévienne concrètement l'itinérance chez les jeunes.

-30-

Source : Regroupement des Auberges du cœur du Québec, Isabelle Gendreau, cellulaire : 438-390-3985



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec

Le **Regroupement des Auberges du cœur du Québec** représente 28 maisons d'hébergement communautaires pour jeunes en difficulté et sans abri ou à risque de le devenir réparties dans dix régions du Québec. Les Auberges du cœur travaillent chaque année avec plus de 2500 jeunes

âgés entre 12 et 30 ans et doivent en refuser autant, généralement faute de places. Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des besoins des jeunes itinérants ou à risque de le devenir pour le type d'hébergement et de soutien que nous offrons considérant les territoires où de telles ressources sont inexistantes. Au total, l'ensemble des Auberges du cœur offre plus de 300 places en maison d'hébergement et, plus de 150 autres places en appartements supervisés ou logements sociaux. Visitez www.aubergesducoeur.org